



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

22/01/2026

Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 263 du 22 janvier 2026**

Paris 21 janvier : [Rassemblement FNIC-CGT à Bercy](#). Pour les salaires, l'emploi, contre la précarité et pour la dignité



ÉDITO

Ce résumé économique et social est réalisé depuis plusieurs années par une équipe de militants du Parti Révolutionnaire Communistes. Par cette expression, nous entendons donner une force collective à l'ensemble des actions menées par les salariés, en clair faire en sorte que la lutte de classe possède un outil éditorial politique dans un contexte difficile où patronat et gouvernement, main dans la main, tentent d'imposer une super-austérité aux travailleurs avec la complicité ouverte et active des forces réformistes, alors même qu'ils accentuent la répression.

Ce résumé économique et social est donc un outil de lutte et de ce point de vue, nous encourageons sa diffusion. Pour autant, fruit d'un travail collectif, il est normal que son utilisation soit soumise à une règle simple : sa reproduction dans la forme intégrale où nous le publions en indiquant clairement son origine, celle en toutes lettres du Parti Révolutionnaire Communistes : <https://www.sitecommunistes.org/>

Le comité de rédaction

Sommaire : **Luttes**

- 21 janvier : Rassemblement FNIC-CGT à Bercy pour Pour les salaires, l'emploi, contre la précarité et pour la dignité
- FNIC-CGT Halte à la répression
- Soutien à Jean-Louis ZYLBERBERG, médecin du travail
- Perquisition à la librairie Violette and Co : une atteinte aux libertés fondamentales
- Ils dénoncent des licenciements abusifs, la direction parle de "fautes graves" : une grève chez Divia (Dijon)
- Les négociations Annuelles obligatoires (NAO): [une interview de Stéphane Sirot](#)
- Actia (Haute-Garonne) succès sur les salaires
- Ratier-Figeac (Lot)
- Montabert (Rhône)

- Grève chez Arabelle Solution à Belfort
- LVMH : les salariés des grandes maisons de Champagne, privés de prime de participation, se mettent en grève
- La polyclinique de Picardie à Amiens et la clinique du Val d'Ancre d'Albert en grève
- Bosch annonce la fermeture de son site de Moulins-Yzeure dans l'Allier
- Douai : encore 166 emplois supprimés chez Sogefi
- Brandt : la lutte continue

Économie, dossiers

- Crise du logement et fausses solutions !
- La Fédération Nationale Agro-alimentaire et Forestière CGT donne son point de vue sur la dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC)
- La Fédération CGT des services publics : un recapitulatif des luttes 2025

Solidarité internationaliste

- USA : Appel à la grève générale le 23 janvier dans le Minnesota
- Grève dans trois des principaux hôpitaux privés de New York, aux Etats-Unis

Luttes

21 janvier : Rassemblement FNIC-CGT à Bercy. Pour les salaires, l'emploi, contre la précarité et pour la dignité

Le 21 janvier, la FNIC-CGT a organisé un rassemblement à Paris pour les salaires, l'emploi, contre la précarité et pour la dignité. Plusieurs centaines de participants venus de toute la France et représentant de nombreuses organisations de base de la fédération de la chimie étaient présents. Deux grandes banderoles plantées sur les lieux exprimaient l'engagement de la FNIC-CGT dans la lutte de classe : "Stop à la casse industrielle ; à la répression syndicale." et la solidarité internationaliste : "La FNIC-CGT condamne l'impérialisme étasunien ; la CGT soutient le peuple vénézuélien."

Dans son intervention, le secrétaire général de la fédération a beaucoup insisté sur la nécessité de résistance et d'organisation de la classe pour faire face à la politique patronale et du gouvernement. Il a rappelé avec force que ceux qui créent les richesses : les travailleurs salariés, doivent non seulement exiger leur dû mais également travailler à renverser un ordre social fauteur de misère, de troubles et de guerre.

[Jean Paul Delescaut, secrétaire général de l'UD-CGT du Nord](#), à la tête d'une délégation est aussi fermement intervenu sur la force à donner au combat de classe, sans oublier la solidarité avec la Palestine et le soutien au peuple vénézuélien et à ceux des Caraïbes et d'Amérique Latine menacés par les ambitions néocoloniales de l'impérialisme.

Nous reviendrons prochainement sur le contenu de ces deux interventions.

FNIC-CGT Halte à la répression

La FNIC-CGT appelle dans un tract à une manifestation le 27 janvier à 9h30 devant le conseil constitutionnel (2, rue Montpensier ; métros : Louvre et Palais-Royal). En effet le 27 janvier prochain, l'entreprise Toray assigne une nouvelle fois le camarade Timothée, secrétaire fédéral de la FNIC CGT, non pas devant n'importe quels tribunaux, mais devant le Conseil constitutionnel de la France.

Son objectif : faire disparaître le statut de salarié protégé pour les camarades qui représentent les salariés au niveau des branches professionnelles (convention collective), mais pareillement pour l'ensemble des membres des commissions paritaires professionnelles ou interprofessionnelles locales, départementales ou régionales mises en place par accord collectif (C. trav. art. L. 2234-3, al. 2).

Cette protection avait permis au camarade de réintégrer, par décision de la cour d'appel, son entreprise suite à son premier licenciement en mars dernier. Pour Toray et l'ensemble du patronat, ne nous y trompons pas, cela leur est insupportable de ne pouvoir se débarrasser simplement des militants de lutte de classe. Il est donc important de se mobiliser massivement, de manière à soutenir notre camarade, mais aussi contre toutes les répressions syndicales dans le pays, se multipliant tous azimuts.

Soutien à Jean-Louis ZYLBERBERG, médecin du travail

Jean-Louis ZYLBERBERG, médecin du travail, est depuis plusieurs années mis en cause dans ses décisions médicales.

A la suite de l'appel d'une première décision de la chambre régionale disciplinaire de l'Ordre des Médecins (ODM) concernant Jean-Louis Zyberberg, l'audience en appel s'est tenue le 20 janvier 2026 devant la chambre nationale de ce même Ordre. Le docteur ZYLBERBERG est l'objet d'une plainte d'un employeur pour avoir tenté d'éviter, par ses avis d'inaptitude, toute altération de la santé de travailleuses et travailleurs.

Pour la Fédération de la santé action sociale - CGT : *"Alors que cet employeur n'a pas contesté dans les formes les avis d'inaptitudes, qu'il qualifie abusivement de certificats de complaisance, il a préféré déposer plainte devant le conseil de l'ordre des médecins. Il faut savoir que les instances disciplinaires de l'ODM sont actuellement critiquées pour leur manque d'indépendance et d'impartialité, ce qui est contraire aux exigences de procès équitables dictées par la convention européenne des droits de l'homme. La conciliation sous l'égide du conseil de l'ordre de Paris a été menée de façon tellement partielle que Jean-Louis Zylberberg a refusé de signer le PV, faute de voir y figurer ses arguments de défense. Conciliation non indépendante, puisque ce conseil de l'ordre s'est docilement joint à la plainte de l'employeur.*

La première instance régionale de l'ODM n'a pas pris en compte les irrégularités de la plainte et notamment n'a pas rejeté une pièce du dossier relevant du secret médical et dont l'employeur à l'origine de la plainte n'a pas justifié la provenance. Pire, lors de cette audience, à deux reprises les membres ont demandé à Jean-Louis ZYLBERBERG de trahir le secret médical, son refus est un des motifs explicites de sa condamnation par ce jury partial à un an d'interdiction d'exercice ! Il faut en finir avec cette chasse à l'encontre des médecins du travail qui défendent la santé des travailleuses et travailleurs !"

Perquisition à la librairie Violette and Co : une atteinte aux libertés fondamentales

La CGT Commerce et Services informe que le 7 janvier 2026, la librairie-café féministe, lesbienne et LGBTQIA+ Violette and Co a été la cible d'une perquisition, menée par cinq policiers armés accompagnés d'un Procureur de la République, pour saisir un livre de coloriage intitulé *From the River to the Sea*. Une telle intervention dans une librairie indépendante constitue une atteinte grave à la liberté d'expression, à la liberté d'édition et au pluralisme culturel.

Violette and Co a communiqué sur les faits : dès l'ouverture, les forces de l'ordre ont investi les lieux pendant près de quarante-cinq minutes. Rayonnages inspectés, cartons ouverts un à un, réserves et espaces de pause fouillés sous l'œil de caméras-piétons : les travailleur·ses ont assisté, choqué·es et impuissant·es, à une démonstration de force totalement disproportionnée. Des policiers armés ont bloqué l'entrée, empêchant l'accès aux client·es et transformant un lieu culturel en zone de contrôle. Cette perquisition s'est révélée vaine : l'ouvrage recherché n'était plus en stock. Pourtant, les responsables de la librairie sont convoqué·es pour une audition libre dans le cadre d'une enquête préliminaire. Dans le même temps, ils ont appris que la plainte déposée plusieurs mois plus tôt pour menaces et dégradations visant la librairie avait été tout simplement « perdue » par le parquet. Ce traitement est un signal plus qu'inquiétant : les attaques contre les diffuseurs d'idées, les livres et la culture sont systématiquement la première étape des régimes qui sombrent dans le fascisme.

La Fédération CGT Commerce et Services dénonce cette criminalisation d'un lieu culturel engagé, qui s'inscrit dans un climat de pression croissante contre les librairies indépendantes, les travailleur·euses du livre et les espaces féministes et LGBTQIA+.

Ils dénoncent des licenciements abusifs, la direction parle de "fautes graves" : une grève chez Divia (Dijon)

Le jeudi 22 janvier, le syndicat CGT a appelé à la grève afin de soutenir trois salariées et contester leur licenciement, survenu il y a quelques semaines.

Dans un communiqué, la CGT s'explique : *"Nous dénonçons une politique managériale de la terreur, la direction de Keolis a détourné le but premier d'un logiciel au sein de l'agence Divia pour sanctionner lourdement" les salariées. Plus précisément : "Ce logiciel, installé depuis deux ou trois ans, chronomètre à la seconde les actions des salariés. A la base, il ne sert pas à faire du flicage, mais il a été utilisé pour leur reprocher du temps d'inactivité", nous explique Frantz Voidey, délégué syndical CGT, contacté ce lundi.*

Les trois salariées concernées travaillaient comme agents de vente à l'agence commerciale Divia proche de la gare. *"Elles ont plus de 20 ans de carrière, elles sont très appréciées de la clientèle", note Frantz Voidey.*

Autour du mois d'octobre, *"du jour au lendemain, elles ont reçu un courrier de convocation en conseil disciplinaire",* ajoute le délégué syndical. Ce qui était reproché : *"de passer trop de temps par client, d'avoir des temps d'inactivité".* Après plusieurs entretiens avec la direction, elles se sont vues notifier leur licenciement pour faute grave. *"Elles se retrouvent sans emploi, sans revenu."*

La CGT estimant ces justifications non valables, suppose plutôt que leur licenciement est lié à leurs récentes prises de positions syndicales - les trois salariées étant aussi à la CGT.

"Elles ont été très actives pendant la période où il était question de la modification des horaires de travail. Elles ont fait remonter en CSE des choses qui n'auraient pas plu", juge Frantz Voitey, ajoutant que dans ce service, depuis deux mois, il y a eu sept conseils de disciplines. "Les autres n'ont pas été licenciés.

Les négociations Annuelles obligatoires (NAO): une interview de Stéphane Sirot

Stéphane Sirot, historien, spécialiste des conflits du travail et du syndicalisme, nous a accordé une interview au sujet des NAO. Vous pouvez la consulter dans son intégralité en utilisant le lien:

<https://www.sitecommunistes.org/index.php/france/syndicats/3770-les-negociations-annuelles-obligatoires-nao-une-interview-stephane-sirot>

Actia (Haute-Garonne) succès sur les salaires

Après 2 semaines de lutte au sujet des salaires (à l'issue d'une NAO décevante), les salariés d'ACTIA ont obtenu gain de cause.

Avec près de 60 salariés de la production en action, ils ont bloqué complètement la production de l'entreprise. Les négociations ont donc repris ces jours derniers sous le contrôle des salariés en lutte et sur la base de leur revendication d'une augmentation immédiate de salaire de 50€ .

Finalement, ils ont obtenu :

- Une évolution du montant de leurs rémunérations par rapport à la NAO de 35€,
- La transformation de leurs primes en véritable augmentation de salaire pérenne,
- Le paiement de plusieurs jours de grève.

Le travail a repris normalement mercredi 14 Janvier au matin.

Ratier-Figeac (Lot)

L'assemblée générale du lundi 12 janvier, a réuni une trentaine de salariés, venus échanger sur l'état des négociations et les suites possibles.

La direction maintient des propositions salariales très insuffisantes au regard des résultats historiques annoncés pour 2025. En conséquence, aucune organisation syndicale n'a signé l'accord proposé ni le PV de désaccord.

Montabert (Rhône)

A l'issue des NAO 2026, les salariés ont obtenu :

- 90€ d'Augmentation Générale jusqu'à la classification C5
- 80€ d'Augmentation Générale à partir de la classification C6
- Enveloppe de 1% d'Augmentation Individuelle
- Financement de la mutuelle à 80% par l'employeur pour tous
- Prise en compte de la durée d'intérim pour le calcul de l'ancienneté (88 salariés concernés)
- 1h par an et par salarié pour consulter l'assistante sociale
- Intégration dans le salaire de base de la prime PCPA « Montabert » concernant l'ancienneté que certains perçoivent encore (10 salariés environ)
- Ouverture d'une négociation concernant le handicap dans l'entreprise

(Pour rappel, l'accord NAO de l'année dernière, toujours en vigueur, prévoit une majoration de 15 % du point négocié au niveau départemental pour le calcul de la prime d'ancienneté.)

Cet accord a été approuvé pour signature en assemblée générale à la majorité des salariés présents.

Grève chez Arabelle Solution à Belfort

Mobilisation contre la suppression de la prime 2025. Résultat concret de la lutte : une prime de 900€ pour les salariés, des travailleurs qui font respecter leur dignité face au mépris de la direction et 10 nouveaux salariés ont rejoint le syndicat.

LVMH : les salariés des grandes maisons de Champagne, privés de prime de participation, se mettent en grève

Les comptes de LVMH se portent bien pour les actionnaires pourtant la direction ne veut pas leur verser leur participation aux bénéfices. De ce fait la CGT a appelé les salariés champenois à la mobilisation le jeudi 15 janvier pour réclamer leur participation aux bénéfices, dont ils sont privés pour la première fois.

La polyclinique de Picardie à Amiens et la clinique du Val d'Ancre en grève le 15 janvier

Parmi les revendications des salariés, les désaccords autour de la prime d'assiduité. *La CGT indique : "Nous avons un accord collectif depuis plusieurs années avec un taux d'absentéisme à ne pas dépasser chaque trimestre (9 %) afin que les salariés puissent toucher la prime".* La direction a changé il y a un an, et depuis les conditions de travail se sont dégradées, augmentant le taux d'absentéisme à 14 %. *Ainsi, la direction ne veut pas verser cette prime, même à ceux qui n'ont jamais été absents.* La CGT souhaite depuis juin 2025, entre autres, qu'un avenant de cette prime soit signé avec la direction, afin que la prime devienne individuelle.

Bosch annonce la fermeture de son site de Moulins-Yzeure dans l'Allier

Nouveau coup dur pour l'industrie dans l'Allier, un département particulièrement touché par la désindustrialisation : Bosch a annoncé au cours d'un CSE extraordinaire le 20 janvier la fermeture à l'horizon fin 2026 de son site de Moulins-Yzeure, employant environ 270 personnes. *"L'annonce, quand bien même elle est très violente, malheureusement, c'était presque annoncé depuis quelques mois. Quand on avait fait le tour des entreprises en difficulté, on avait annoncé 45% de baisse des commandes pour Bosch",* précise Laurent Indrusiak, secrétaire départemental de la CGT de l'Allier.

Le secrétaire général de la CGT dans l'Allier estime : *"l'État a un rôle à jouer. L'État ne peut pas dire on veut sauver l'industrie en France et laisser les entreprises les unes après les autres faire des mauvaises annonces. Je pense que c'est aussi une question de souveraineté industrielle pour notre pays que d'essayer de se battre pour empêcher la fermeture de ce site à Moulins qui présente des compétences importantes de salariés qui ont un savoir-faire sur des produits qui sont aujourd'hui reconnus".* Et promet des mobilisations.

Douai : encore 166 emplois supprimés chez Sogefi

La mécanique est connue, et elle se répète. Sogefi a annoncé la fermeture progressive de son site de Douai d'ici fin 2026. L'équipementier automobile, spécialisé dans les barres stabilisatrices pour utilitaires, emploie 166 personnes. Concernant les salariés, c'est un coup de massue. Ils préparent une mobilisation nationale. De 300 salariés en 2019, ils sont passés à 166, services centraux compris. Sauf reprise du site, plus de 140 postes seront supprimés.

Brandt : La lutte continue !



pour le Loiret le 24 janvier à 10h00 mairie de Saint Jean de Ruelle : pour le Loir et Cher 10h00 sous Préfecture de Vendôme

Économie, dossiers

Crise du logement et fausses solutions !

Proposition de loi Estrosi-Sassone : vraie crise, fausses solutions

Avec 2,8 millions de ménages en attente d'un logement social et un pic sans précédent des loyers dans les zones tendues. Une crise du logement d'une gravité historique.

C'est dans ce contexte que la proposition de loi " *visant à conforter l'habitat, l'offre de logements et la construction* ", portée par la sénatrice des Alpes-Maritimes et Secrétaire générale de la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat (FOPH), Mme Estrosi-Sassone, constitue une attaque frontale contre le droit au logement et contre les locataires.

Selon la Confédération Nationale du Logement : " *Ce texte avance de fausses solutions à une vraie crise. Il détourne le débat des responsabilités réelles et fait un choix politique clair : placer la rentabilité immobilière et le droit de propriété au-dessus de tout. La CNL dénonce l'imposture intellectuelle qui consiste à faire de la prétendue "dégradation de la rentabilité locative" le cœur du problème. Depuis vingt ans, les propriétaires ont bénéficié d'une conjoncture exceptionnellement favorable : hausse continue des prix immobiliers, dispositifs fiscaux généreux, sécurisation accrue de leurs droits. La crise actuelle n'est pas causée par un excès de protections des locataires, mais par le désengagement massif de l'État, l'asphyxie organisée du logement social, et la financiarisation du logement, devenu un produit d'investissement avant d'être un droit fondamental.*

Au lieu d'agir sur les causes, ce texte mène une charge absurde contre celles et ceux qui subissent la

crise de plein fouet :

- *Facilitation des expulsions,*
- *Criminalisation accrue des occupations,*
- *Congés pour travaux de rénovation énergétique sans relogement,*
- *Augmentation des loyers après rénovation jusqu'à 5% sans agrément préfectoral,*
- *Vente accélérée et émiettement du parc HLM.*

De même, la loi SRU, qui fixe des quotas de logements sociaux, est clairement dans le viseur. Neutralisation des sanctions contre les communes en situation irrégulière, intégration du logement intermédiaire dans les quotas SRU, suppression de la commission nationale SRU : tout concourt à faire chuter la production de logements sociaux, alors même que les besoins explosent. Pourtant, la loi SRU, qui a récemment fêté ses 25 ans, a permis la construction de 20% du parc de logement social actuel, une prouesse qu'aucun autre dispositif n'a pu égaler. Le logement social a toujours été un outil bien plus efficace, plus pérenne et moins coûteux pour les finances publiques que la multiplication d'abattements fiscaux sans contrepartie sociale. Le texte prévoit également de donner un droit de veto aux maires sur les attributions de logements sociaux, affaiblissant la séparation entre élus, bailleurs et État, c'est ouvrir la porte au clientélisme et à la sélection sociale, voire à la corruption. Ce n'est pas rapprocher la décision du terrain : c'est politiser un droit fondamental. Or, la loi ne peut pas devenir un patchwork local où le droit au logement dépend du code postal."

La Fédération Agroalimentaire et Forestière CGT donne son point de vue sur la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC)

La santé animale n'est ni une évidence « naturelle » ni une simple affaire de protocoles. La DNC met en tension des intérêts contradictoires entre le patronat agricole, ses logiques économiques et d'exportation, et les besoins de sécurité sanitaire, de conditions de travail des salariés, de bien-être animal et de services publics. Classée en catégorie A au titre de la Loi Santé Animale, dans le contexte d'une économie libérale européenne, la DNC impose des mesures immédiates par l'instauration de zones délimitées, des restrictions de mouvements, le nettoyage et la désinfection, l'abattage et l'élimination des bovins susceptibles d'être contaminés. Ces décisions s'appuient sur les recommandations d'expertises scientifiques (Anses, Efsa, Organisation mondiale de la santé animale) et sur l'expérience des pays déjà touchés. Mais la référence à la science établie ne doit pas servir de paravent à des décisions dictées par le seul dogme européen et patronal de la « concurrence libre et non faussée ». La biosécurité sanitaire (prévention des maladies dans le cheptel) ne peut se résumer à une dimension anxiogène pour l'élevage. En réduisant la question à une logique de peur et de bons sentiments envers les animaux, on relègue la prévention au second plan, alors qu'elle devrait être prioritaire. Or, la prophylaxie est limitée au strict minimum, les moyens humains manquent et la disparition de chaque Direction départementale des services vétérinaires (Ddsv), intégrées aux directions départementales de la protection des populations (Ddpp) dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (Rgpp) chère à Sarkozy, a encore aggravé la perte de moyens sanitaires publics de proximité. La Dnc révèle une crise structurelle du modèle d'élevage capitaliste marquée par l'intensification des flux, la logique d'exportation et l'allongement des chaînes de production qui multiplie les allers-retours et le transport d'animaux. A cela s'ajoutent la concentration des élevages, la fermeture des abattoirs publics, la spécialisation régionale, le recul de la polyculture-élevage et de la recherche publique. Cette logique se retrouve dans la « politique du broutard », qui produit des animaux jeunes destinés à être engraisés à l'étranger, en dehors des besoins alimentaires du pays. On exporte et l'on dépend ensuite d'importations afin de répondre à la consommation nationale de viande bovine. Et pour préserver le statut sanitaire français, on limite la vaccination généralisée contre la maladie. Cette gestion capitaliste de l'élevage français favorise la circulation des microbes et des virus accentués par le dérèglement climatique que nous définissons comme « capitalocène ». Des choix orientant l'agriculture vers l'exportation, bien loin de la souveraineté alimentaire du pays, en spécialisant les filières bovines au service du capital. Des orientations économiques, sociales et sanitaires du patronat agricole et du gouvernement, posant la question de l'avenir de l'élevage bovin en France. Que des forces d'extrême-droite, voire d'autres, se saisissent de cette situation de manière à organiser le chaos et visent à ouvrir la porte au fascisme, montre à la fois le besoin de mesurer les enjeux économiques et sociaux dans le système alimentaire et le besoin d'approche de classe concernant des questions qui émergent des rapports sociaux vécus dans notre pays.

Fédération CGT des services publics : un récapitulatif des luttes 2025

Cette fédération présente un récapitulatif des luttes 2025 dans son bulletin : Info luttes 2025 de janvier 2026

<https://cloud.cgt.fr/index.php/s/CHSeDBRoYHgRirf?dir=/&editing=false&openfile=true>

USA : Appel à la grève générale le 23 janvier dans le Minnesota.

Ne pas aller travailler, ne pas faire ses courses ou se rendre à l'école cette initiative répond au meurtre de Renée Nicole Good par un agent de l'*Immigration and Customs Enforcement* (ICE), George Floyd avait été tué par la police en 2020 au même endroit!

La secrétaire à la Sécurité intérieure, Kristi Noem, a accusé la victime de « *terrorisme domestique* » et assure sur CBS que les opérations de la police de l'immigration se poursuivraient « *jusqu'à ce que nous soyons sûrs que toutes les personnes dangereuses soient arrêtées, traduites en justice puis expulsées vers leur pays d'origine* ». Une campagne de diabolisation rapidement relayée par Trump qualifiant la victime d'« *agitatrice professionnelle* », et par son vice-président JD Vance, allant jusqu'à revendiquer une « *immunité absolue* » pour l'agent qui l'a tuée.

Le week-end dernier, des milliers de personnes sont ainsi descendues dans les rues dans tout le pays. Les syndiqués à travers les États-Unis sont appelés à interpellier leurs sections locales afin qu'elles se prononcent en soutien à la grève générale du Minnesota du 23 janvier. La direction fédérale de l'AFL-CIO, étroitement liée au Parti démocrate n'a pas relayé l'appel.

La colère monte contre la police de l'immigration de Trump, ses enlèvements, sa violence et son harcèlement permanent. L'ICE (Immigration and Customs Enforcement) est en première ligne de la mise en œuvre du programme d'expulsions massives de l'administration Trump, une promesse phare de sa campagne électorale dans le cadre du « Big Beautiful Bill ». Pour la période 2026-2029, le budget total de l'ICE atteindra 75 milliards de dollars, faisant d'elle la première force de police fédérale américaine. L'ICE agit de plus en plus explicitement comme une véritable milice à la botte de Trump.

Trump menace d'invoquer « l'Insurrection Act » (sorte d'état d'urgence)

Selon des médias américains, le Pentagone se prépare à un potentiel déploiement de soldats dans le Minnesota, quelques jours après que Donald Trump ait menacé d'invoquer une loi d'exception pour y envoyer l'armée face aux mouvements d'opposition, environ 1 500 soldats ont reçu pour consigne de se tenir prêts à un déploiement.

Grève dans trois des principaux hôpitaux privés de New York, aux États-Unis

Près de 15 000 infirmiers étaient en grève dénonçant leurs conditions de travail, notamment en termes de sécurité et de prestations sociales, selon leur organisation syndicale : « *Cette grève est la plus importante pour cette profession dans l'histoire de la ville* ».

Dans un décret signé vendredi, la gouverneure de l'État de New York, a estimé que ce mouvement social, en plein pic des maladies hivernales, risquait d'avoir « *un impact sur la disponibilité et la prestation des soins, menaçant ainsi la santé publique* ». Les trois groupes hospitaliers concernés ont libéré ou transféré des patients, annulés certaines procédures chirurgicales et ont eu recours à des recrutements temporaires : « *Avec 1400 infirmiers qualifiés et spécialisés, nous sommes prêts à continuer à fournir des soins aux patients pendant toute la durée de cette grève* », promet le groupe Mount Sinai dans un communiqué. Concernant les revendications il les juge « *extrêmes* » et ajoute « *ne pas pouvoir (les) accepter* ».

« *Nous nous battons ici pour la sécurité de nos patients et de nos infirmières, afin que chaque patient puisse avoir une infirmière qualifiée à son chevet. Elle doit prendre des mesures pour maintenir nos prestations de santé, garantir un effectif suffisant et rendre les lieux de travail plus sécuritaires* », a affirmé la présidente du syndicat. 97 % des membres travaillant dans des hôpitaux privés de New York avaient voté en faveur de la grève.

**Débat National sur : " Réindustrialisation : un combat de classe vital pour le changement de société"
samedi 21 mars 2026 à 14h00 au Maltais Rouge à Paris. 40 Rue de Malte, 75011 Paris,
métro République ou Oberkampf)**

La Brochure préparatoire au débat est disponible sur commande et auprès des militants Communistes

Bon de commande à retourner à :

Parti Révolutionnaire Communistes 27 boulevard Saint Martin 75003 Paris

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre de brochures :

Facultatif : adresse mail

Pour nous aider à diffuser notre brochure et le résumé ecosoc, vous pouvez faire un don en adressant un chèque libellé à l'ordre du : Parti Révolutionnaire Communistes à l'adresse ; Parti révolutionnaire Communistes, 24 boulevard Saint Martin 75003 Paris

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement

Devenez correspondant du résumé Ecosoc.

Envoyez nous les infos sur les luttes dans votre entreprise ou service